



Avis de Soutenance

Madame Emilie GARREAU

Droit – E2DSP Toulouse

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

L'influence délictueuse

dirigés par Madame Corinne MASCALA

Soutenance prévue le **mardi 10 décembre 2019 à 14h30**
Lieu : UT1 2 rue du Doyen Gabriel Marty 31042 cedex 9
Salle des thèses

Composition du jury proposé

Mme Corinne MASCALA	Université Toulouse 1 Capitole	Directrice de thèse
Mme Haritini MATSOPOULOU	Université Paris-Sud	Rapporteur
M. Guillaume BEAUSSONIE	Université Toulouse 1 Capitole	Examineur
Mme Corinne ROBACZEWSKI	Université d'Artois	Rapporteur

Mots-clés : influence, délictueuse, matière pénale,

Résumé :

Bien que l'expression « influence délictueuse » soit absente de la matière pénale, ce qu'elle désigne n'est pas, pour autant, inconnu de cette dernière. L'influence, consubstantielle aux relations humaines, suggère de potentielles dérives, dont les plus graves devraient appeler une réaction pénale et, en filigrane, révéler une empreinte du concept d'influence délictueuse en droit positif. Or, seule une confrontation de l'influence délictueuse à la matière pénale permet d'identifier ce concept (Partie I). S'il est vrai que l'influence délictueuse paraît, de prime abord, inexistante, à tout le moins restreinte au trafic d'influence, celle-ci est en réalité plus large, se découvrant plus souvent en l'esprit des textes qu'en leur lettre. Contrainte par le principe légaliste, la matière pénale envisage l'influence délictueuse à travers la polymorphie de ses manifestations, son ambivalence entre d'une part, influence imposée à autrui, et, d'autre part, influence consentie par autrui, sans méconnaître ce qui caractérise fondamentalement l'influence délictueuse et donc définit son unité. Sa nature juridique retrouvée, l'influence délictueuse invite alors à s'interroger sur son régime juridique et à observer sa perfectible répression (Partie II). En effet, la matière pénale s'avère à la fois en quête d'optimisation et de cohérence répressives à l'endroit de l'influence délictueuse, cherchant à s'adapter à ses spécificités, sans toutefois parvenir à éviter certains écueils. L'étude doit, en conséquence, conduire à une meilleure prise en compte de l'influence délictueuse au sein de la matière pénale.